

Commune de
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 05/2016

**Réhabilitation d'un sentier
reliant Toveyre aux Planaux**

Lavey, le 28 juillet 2016

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de la réhabilitation d'un sentier reliant Toveyre aux Planaux.

Contexte

En mai 2016, lors d'une rencontre intercommunale entre les municipalités de Bex et de Lavey-Morcles, nos collègues bellerins nous ont proposé de réhabiliter le sentier reliant Toveyre aux Planaux, au motif qu'il permet la jonction avec plusieurs sentiers de la commune de Bex sur le pourtour de la Croix de Javerne. Le coût de ces travaux serait assumé à parts égales par les deux communes.

Notre commune offre un cadre somptueux au tourisme pédestre. Consciente de ce fait, depuis 2015 la Municipalité a le souci d'améliorer l'entretien annuel des sentiers en s'appuyant sur un groupe de bénévoles. Il était donc naturel de répondre favorablement à cette proposition. Par contre, le montant inscrit au budget ne permet pas à la Municipalité d'engager ces travaux sans l'assentiment du Conseil communal.

Historique :

Ce sentier était la seule alternative directe pour rejoindre les hauts de la Commune sans passer par Morcles. En ce sens il était prisé des promeneurs ne désirant pas revenir sur leurs pas. Il n'a pas été entretenu depuis de nombreuses années, le rendant impraticable, voire dangereux, à un point tel que son effacement des cartes officielles avait même été requis mais jamais effectué.

Travaux et coût :

L'ampleur des travaux de réhabilitation dépasse la capacité de nos bénévoles et nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée. Il s'agit par endroits de procéder à du déboisement, des élargissements, de l'aplanissement, voire à la réfection du revêtement, ainsi que de procéder à des remblais aménagés.

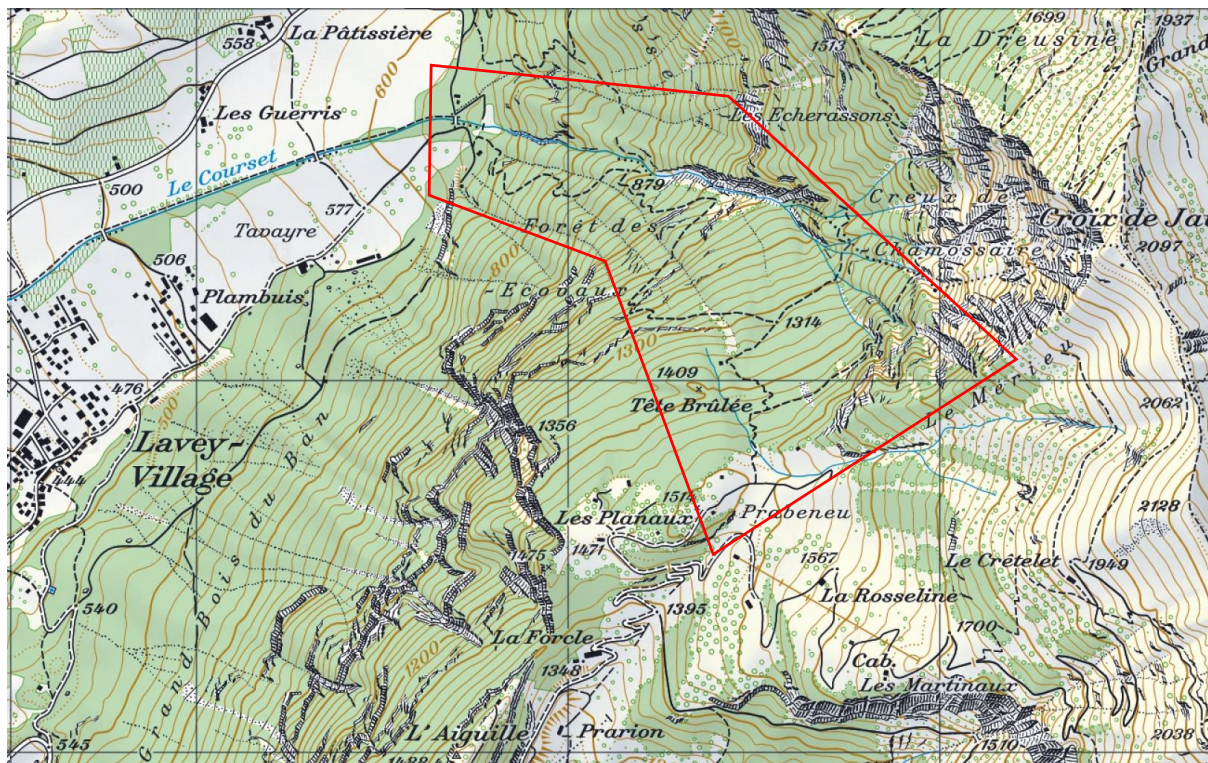
Coût des travaux :

Avec la collaboration de M. Jean-François Rochat, garde forestier, la commune de Lavey-Morcles a fait appel à l'entreprise WR Entreprise Forestière Sàrl pour établir une offre. Le montant de cette offre est de **Fr. 22'000**, TTC.

Entretien annuel :

L'entretien annuel de ce sentier n'engendrera pas de frais supplémentaires et pourra être réalisé dans le cadre du budget ordinaire. Ponctuellement, une intervention plus importante pourrait toutefois être nécessaire, par exemple du fait des intempéries.

Situation :



Synthèse

Total des travaux :	Fr. 22'000.-
Participation commune de Bex :	Fr. 11'000.-
Coût net :	Fr. 11'000.-
Financement :	Prélèvement sur les liquidités, sans recours à l'emprunt
Imputation :	Compte 16.3146 Entretien des sentiers pédestres

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 05/2015 du 28 juillet 2016
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que ces objets ont été portés à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

1. D'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux de réhabilitation d'un sentier reliant Toveyre aux Planaux et d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 11'000.-.

Adopté en séance de la Municipalité le 23 août 2016

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

Yvan Ponnaz * Mentor Citaku

